

EDUCATION 481-4
L'IMMERSION FRANÇAISE ET LE PROGRAMME-CADRE
DE FRANÇAIS
ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ

Session d'été 1989
Du 4 au 28 juillet 1989
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h
Local MPX 7504

Animatrices: Lyne Gareau

PRÉ-REQUIS

Education 401/402 ou l'équivalent.

LE BUT GÉNÉRAL DU COURS

Le cours portera sur la définition et la description des différents types de programme d'immersion et de l'enseignement du français langue maternelle ainsi que sur la recherche et la méthodologie propres à ces programmes.

Nous mettrons l'accent sur les techniques d'enseignement, les quatre savoirs, les programmes de base, le matériel supplémentaire, la littérature enfantine, les erreurs et les techniques de correction, les applications pédagogiques des ordinateurs en immersion, l'intégration des matières et les différentes approches pour la didactique des langues.

LES EXIGENCES DU COURS

Il n'y aura pas d'examen final.

La note sera déterminée pas des travaux dont la liste exacte sera distribuée lors du premier cours. On visera à donner des travaux qui auront une valeur pratique et pédagogique pour l'enseignant/e: par exemple: un exposé oral, des échanges d'idées et de matériel, la préparation d'une unité intégrée, etc.

ADMISSIBILITÉ

Le cours d'adresse aux professeurs d'immersion et du programme-cadre. Puisque le cours sera entièrement donné en français, les participants/es devront parler et lire très couramment le français.